



La maîtrise de vos risques

Une approche globale, des solutions spécifiques

Vous êtes un professionnel

dans les domaines juridiques, techniques, médicaux et paramédicaux, artisan, commerçant ou chef d'entreprise : nous effectuons une démarche globale et personnalisée de vos contrats d'assurance.

Nous vous apportons des solutions adaptées à vos besoins avec une équipe pluridisciplinaire au sein d'un département totalement dédié aux professionnels.

Responsabilité Civile Professionnelle des Professions et Activités Réglementées

- Administrateurs de biens
- Sociétés de ventes volontaires (commissaires-priseurs)
- Mandataires (recouvrement de créances, ...)
- Syndicats et groupements professionnels
- ...

Notre métier de base, notre savoir-faire, notre réputation : vous fournir des solutions d'assurance conformes à vos obligations réglementaires et engagements contractuels.

Plus de 60 ans d'expérience dans l'assurance des pharmacies et des laboratoires d'analyses

Le savoir-faire LEJEUNE ET BADELON, a conforté notre expertise.

Plus de 2000 pharmaciens et biologistes, cabinets de radiologie, opticiens et cabinets dentaires bénéficient de contrats et garanties sur mesure, parfaitement adaptés à leurs professions.



Nos plus

- La connaissance de vos activités
- Une équipe disponible
- Des solutions d'assurance innovantes



de Clarens :

Une approche globale pour la maîtrise de tous vos risques



Vos besoins

La protection de votre patrimoine professionnel

La garantie de vos risques spéciaux

L'assurance de vos risques financiers

La protection des personnes

La préparation de votre retraite et de celle de vos collaborateurs

Nos solutions

- Des solutions sur mesure pour les professions et activités réglementées
- Une «Multirisque Professionnelle» pour chaque activité
- Flottes automobiles
- Auto-Mission

- Annulation d'événements
- Objets d'art
- Tous risques exposition
- Transports

- Assurance crédit
- Garantie financière
- Loyers impayés

- Homme clé
- Prévoyance
- Complémentaire santé
- Assurance emprunteur

- Retraite loi Madelin
- PERP
- PERCO

Nos engagements :

Identifier et analyser vos besoins

Mettre en place des garanties adaptées

Effectuer un suivi personnalisé et régulier de vos contrats

Intervenir activement lors de la survenance de vos sinistres



Notre service en plus, l'Assistance Téléphonique

En cas d'atteinte à vos locaux ou à vos biens professionnels, nous mettons à votre disposition un service d'assistance en dehors de nos heures d'ouverture.



Nous contacter

17 rue Washington
75008 Paris
Tél. : 01 44 13 13 00
Fax : 01 45 63 77 91

professionnels@declarens.com